

**PROTECTION INTEGREE CONTRE LA MOUCHE DU CHOU  
EN CULTURE DE RADIS BOTTE - AUTOMNE 2010**

M. KRZYZANOWSKI

CDDL

ARELPAL

A. CHALINE / M GIRAULT / MC CHALINE

8 02 01 47

**I. BUT DE L'ESSAI**

Evaluer l'efficacité des filets anti insectes par rapport au traitement.

Evaluer l'efficacité différentes molécules chimiques en protection contre la mouche soit par traitement des semences, par traitement des parties aériennes dans un programme global de protection des cultures du semis à la récolte.

**II. MATERIEL & METHODE**

Description des modalités :

Modalité	Traitement phytosanitaire	filet anti insectes	Date de pose du voile	Date de retrait du voile
1 - témoin	Aucun	Aucun	-	-
2	aucun	oui	semis	10 jours avant récolte
3	Semences non traitées mirabeau	non		
4	Semences traitées 10 ml/kg Pyristar	non	-	-
5	Semences traitées 15 ml/kg Pyristar	non	-	-
6	Semences traitées 20 ml/kg Pyristar	non	-	-
7	Altacore 0,115g/ha au stade cot. Développés	non	-	-
8	Success 4 au stade cot. Développés 0,2 L/ha	non	-	-

Lieu : Allonnes

Variété : COCTEAU pour les semences traitées, MIRABEAU pour les autres

Fumure :

Semis le 22 sept après midi (temps très chaud et sec) avec le semoir du producteur, soit 14 rangs (29 graines au m.l. de rang. Nitratest au semis : 19 ppm

Pose du filet sur la modalité 2 le 23 septembre

Traitement de la modalité 7 le 23 sept après irrigation (erreur de protocole). Traitement renouvelé le 12 octobre (pic de vol de mouche).

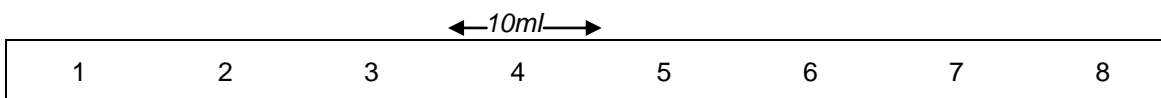
Traitement de la modalité 8 le 6 octobre (temps couvert, quelques gouttes de pluie, température d'environ 20°C)

Description du filet anti insectes :

Filbio : polypropylène / section des mailles = 800 microns / ombrage = 7% / perméabilité à l'eau = 75% / durée d'utilisation = 2 saisons / barrière contre les insectes ailés (mouches, aleurodes, pucerons plus ou moins, ...) / est efficace contre altises mais pas contre thrips. Le filet est posé sur la culture.

8 modalités / 3 parcelles de récolte par modalité = 24 parcelles de récolte

Disposition sur le terrain : 1 planches en plein champ. Largeur 1,05



**III. RESULTATS**

Récolte le 27 octobre 2010 : pas d'attaque de mouche sur le témoin (modalité 1) sur 100 radis observés ; pas de récolte des autres modalités.

Prélèvement d'un échantillon des modalités 3, 4, 5, 6 et 7, pour analyse de résidus.

## Résultats de analyses résidus

modalité	Matière active recherchée	Résultats (en mg/kg)	Limite de quantification	LMR	Taux de récupération
3 – semences non traitées	chlorpyriphos ethyl	< limite détection	0,01 mg/kg	0,2 mg/kg	111%
4 – semences traitées 10 ml/kg		0,34			
5 – semences traitées 15 ml/kg		0,57			
6 – semences traitées 20 ml/kg		0,87			
7 – Altacore au pic de vol	RynaXypyr	0,32	0,01 mg/kg	*	91%

\* LMR non définie car produit non homologué sur cette culture

## IV.CONCLUSION

L'absence d'attaque ne nous permet pas de conclure sur une éventuelle efficacité des différents traitements testés au cours de cet essai.

Les niveaux de résidus observés, largement supérieur à la LMR dans le cas du pyristar (produit en dérogation cet été sur radis en traitement de semences) posent de nombreuses questions quant à l'utilisation de ce produit. L'essai s'est positionné sur une période où les cycles sont assez longs (5 semaines), mais cette durée de culture ne permet une dégradation suffisante des molécules pour qu'ils soient aux normes de commercialisation. Une utilisation réduite à des périodes de cycle cultural plus long conduirait à utiliser le produit sur des phases où les mouches ne sont plus un problème important en culture (hiver).

---

Année de mise en place : 2007

action : **en cours**

année de fin de l'action : 2013

Renseignements complémentaires auprès de Maëlle KRZYZANOWSKI – CDDL – maelle.krzyzanowski@cddl.org

---